

Barbès : Les mensonges grossiers des supporters de Daniel Vaillant

Depuis onze semaines, nous dénonçons l'occupation illégale de plusieurs rues du quartier Barbès (Paris, 18e arrondissement) par des musulmans, chaque vendredi à midi, pour y prier. Riposte Laïque a publié 36 articles sur ce sujet grave, (1) qui est censuré par les « grands médias » de l'establishment, et a mis en ligne 18 vidéos tournées par l'auteur dans les rues de Barbès, qui prouvent la gravité de la situation sur le terrain. (2)

Après l'interview de Daniel Vaillant, maire (PS) du 18e arrondissement de Paris, par le journal en ligne « Le Post », le 3 décembre dernier, (3) dont nous avons critiqué la teneur, (4) la contre-offensive des bien-pensants s'est poursuivie par la publication d'une diatribe grossière par un journal local du 18e arrondissement de Paris, « Le 18e du Mois », dans son numéro de Décembre 2009.

Cet article, titré « Sur Internet, des attaques conjuguées contre les musulmans dans le 18e », est un exemple du journalisme de caniveau dans lequel se complaît hélas une certaine presse : très mal écrit (emploi d'adverbes erronés, vocabulaire approximatif, structure grammaticale bancal...), rempli de mensonges, de falsifications, et de contre-vérités, il foule allégrement aux pieds le Code de déontologie journalistique (se reporter aux sources ; dire la vérité, rien que la vérité, toute la vérité...).

Notons pour commencer que ces « attaques conjuguées contre les musulmans » que prétend dénoncer le journaliste de service s'appellent, chez les démocrates, « liberté d'expression » et « défense de la démocratie » : toutes choses que le néo-stalinien qui a bâclé cet article hait à l'évidence !

Pour réaliser son simulacre d'enquête, le gratte-papier en

question s'est contenté, de son propre aveu, de surfer sur Internet au gré des liens, sans mener une étude approfondie, sans structurer sa pensée étriquée, et sans se rendre sur le terrain, à l'inverse de Maxime Lépante.

C'est ainsi que Riposte Laïque n'est mentionnée qu'incidemment, comme un « site » parmi d'autres, alors que c'est Riposte Laïque qui a lancé cette affaire, qui a été le premier site d'information à dénoncer officiellement les prières musulmanes illégales dans les rues de France, qui a publié les nombreux articles de l'auteur, et qui a mis en ligne ses vidéos.